

## **Une première victoire pour les résidents d'Ahuntsic et du quartier Saint-Michel : le ministre de l'Environnement rejette le projet de Centre régional de compostage dans Saint-Michel**

Dans les dernières semaines, les citoyens d'Ahuntsic, et plus particulièrement du domaine St-Sulpice, se sont mobilisés en grand nombre pour faire valoir leur opposition à la construction du Centre régional de compostage dans le Complexe environnemental St-Michel. Nous avons été plus de **2300** à signer la pétition dénonçant le choix du site de St-Michel et demandant au ministre de l'Environnement et aux élus municipaux d'identifier un autre lieu plus acceptable. Nos voix se sont ajoutées à celles des citoyens du quartier St-Michel et en tout, près de **8000** signatures ont été recueillies.

Le 29 août dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), **M. Yves-François Blanchet**, a annoncé qu'il n'appuierait pas le choix du Complexe environnemental dans Saint-Michel pour l'implantation d'une usine de compostage. Cette bonne nouvelle confirme à nos concitoyens que notre voix a été entendue et que nos actions des dernières semaines ont porté fruit. Grâce aux différentes actions entreprises et à l'appui ferme de la députée de Crémazie, madame Diane De Courcy, qui a joué un rôle de premier plan auprès du ministre, les demandes des citoyens ont trouvé une oreille favorable et compréhensive auprès du ministre Blanchet. Nous sommes reconnaissants de l'écoute et de l'engagement de madame De Courcy face aux inquiétudes des citoyens de sa circonscription ainsi que de l'implication de *Solidarité Ahuntsic*. Soulignons également le travail effectué par nos concitoyens de St-Michel.

Rappelons que nous avons des raisons valables et légitimes de nous opposer au site choisi par la Ville de Montréal pour la construction du Centre régional de compostage. Situé en milieu urbain et non en zone industrielle, ce projet identifié comme l'un des 4 sites de traitement des matières organiques contrevient à une directive du MDDEFP qui établit qu'une distance d'au moins 500 mètres doit exister entre un centre de compostage et une résidence. Le site est également le territoire d'un futur parc urbain (le deuxième plus grand après le parc du Mont-Royal). Le choix de localisation a donc été dénoncé dès le départ pour des raisons d'iniquité territoriale et de non acceptabilité sociale. Ainsi, la mobilisation des citoyens de Saint-Michel et d'Ahuntsic contre le choix du site de ce projet de traitement des matières organiques - qui est une cause noble et juste que les citoyens appuient - ne saurait aucunement être attribuée à une réaction du syndrome « pas dans ma cour ».

Nous saluons l'implication indéfectible de ceux et celles qui ont soutenu nos actions par leur engagement dans plusieurs comités, et par leurs différentes interventions auprès des élus aux niveaux fédéral, provincial et municipal.

### **Comité d'Ahuntsic contre l'usine de compostage dans le parc St-Michel**

[mobilisation.ahuntsic@gmail.com](mailto:mobilisation.ahuntsic@gmail.com)

Pour information, contacter :

Lina Demnati de Solidarité Ahuntsic

514-382 9090 poste 26

## **La mobilisation se poursuit au niveau municipal : nous devons maintenir la pression sur les élus municipaux et les candidats pour l'élection à venir**

L'annonce du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs est une première victoire, mais la partie n'est toutefois pas encore gagnée et nous devons maintenir la pression. La mobilisation contre l'usine de compostage sur le site du Complexe environnemental St-Michel doit se poursuivre au niveau municipal.

Bien que nous ayons l'assurance du ministre qu'il n'approuvera pas la construction du projet dans St-Michel, le dossier du Centre de compostage est aussi un dossier de compétence municipale. Nous devons donc continuer nos représentations auprès des élus municipaux et faire valoir notre point de vue auprès des candidats dans le cadre des élections municipales à venir.

Soulignons que parmi les candidats à la mairie de Montréal, seul un candidat s'engage fermement à ne pas construire l'usine sur le site de St-Michel. Un autre parle quant à lui d'un moratoire. Qu'arrivera-t-il si on ne trouve aucun autre site convenable dans le Nord de Montréal? Un retour à la case départ? Pour ce qui est de Projet Montréal rappelons que ce parti appuie le projet de construction du Centre de compostage régional dans le Complexe environnemental St-Michel tel qu'approuvé par la ville.

Il faut donc continuer de signaler notre opposition au choix du site de St-Michel pour la construction du Centre de compostage régional et demander le retrait de ce projet par résolution au Conseil de ville.

Dans les semaines à venir, nous ferons valoir notre opposition dans les instances suivantes;

- Conseil d'arrondissement du lundi 9 septembre 2013;
- Représentations auprès de l'Office de consultation publique de Montréal du 11 septembre 2013;
- Conseil municipal du 16 septembre 2013.

Nous vous invitons à venir assister aux réunions de ces différentes instances qui sont toutes publiques afin de nous appuyer et d'exprimer vos voix à l'encontre de la construction du Centre de compostage dans le complexe environnemental St-Michel.

### **Comité d'Ahuntsic contre l'usine de compostage dans le parc St-Michel**

[mobilisation.ahuntsic@gmail.com](mailto:mobilisation.ahuntsic@gmail.com)

Pour information, contacter :

Lina Demnati de Solidarité Ahuntsic

514-382 9090 poste 26